

ACTIONS VERS LES SERVICES MUNICIPAUX

La ville doit sa labellisation 4 fleurs aux 24 femmes et hommes qui mettent leur énergie et leurs compétences au cœur de leurs métiers et donnent vie à des scènes végétales. Les agents sont répartis en 4 secteurs géographiques, avec 2 équipes spécialisées.



Les jardiniers sont les premiers interlocuteurs des Thouarsaises et Thouarsais, s'appuyant sur des échanges quotidiens qui permettent d'adapter les pratiques aux usages.

Les espaces verts de la commune sont des exemples et des vitrines pour les particuliers. Ils sont des zones de test de végétaux et de paillages, afin d'aider les habitants à faire face aux changements climatiques.

La réussite aussi bien que l'échec d'une plantation sont riches enseignements pour le service qui étudie ce qui a fonctionné ou non. Nous voulons être exemplaires et toujours plus vertueux dans l'entretien de nos patrimoines verts.

Dans le service, nous ne faisons pas germer que des plantes, mais aussi des idées ! Pour les faire émerger, nous avons mis en place des

groupes de travail sur la base du volontariat, notamment concernant les aménagements, le fleurissement, la gestion différenciée...

Pour fertiliser ses idées, le service a un plan de formation, avec par exemple en 2023, la reconnaissance et la gestion de la flore spontanée sur l'espace public ; en 2024 et 2026, l'accompagnement au changement de fleurissement, « vivaces, fleurissement durable », avec Pascal Fourcroy.

Nous allons aussi à la rencontre d'autres collectivités pour échanger et nous enrichir d'expériences d'autres communes.

Enfin, le service transmet son savoir à un apprenti et à environ 15 stagiaires par an, soit une moyenne de 60 semaines correspondant à 2000 heures annuelles.



ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Organisée en trois cycles annuels, la production est alimentée par les serres municipales favorisant les circuits courts et les pratiques raisonnées adaptées au changement climatique.



La production de printemps correspond aux annuelles que l'on plante au début de l'été pour le fleurissement estival (Bégonias, Coleus, Dahlia, Sauges, Rudbeckia). La production des bisannuelles en fin d'été est destinée aux plantations d'automne (Pensées, Primevères, Pâquerettes, Myosotis, etc.).

À ces cycles s'ajoute une production continue de vivaces multipliées par division, bouturage et semis, destinée au renouvellement des massifs. La commune dispose d'un complexe de serres municipales représentant 1 200 m² de surface de production, géré par un serriste et un agent d'une autre équipe à temps partiel (60%). Cette structure de production locale garantit l'autonomie en plants, la maîtrise des variétés choisies et la qualité sanitaire des végétaux, tout en limitant les achats extérieurs et leur empreinte carbone.

Le fonctionnement des serres a été adapté pour limiter la surface des zones chauffées ; 6% de la surface seulement sont maintenus à température en période froide. La protection phytosanitaire repose exclusivement sur la lutte biologique (introduction d'auxiliaires : *Phytoseiulus persimilis* contre l'acarien rouge, *Encarsia formosa* contre les aleurodes) et des savons insecticides naturels. Une parcelle d'expérimentation de 50 m² permet chaque année de tester de nou-

velles variétés avant leur introduction en massifs. Des partenariats avec des pépiniéristes régionaux et l'École Nationale Supérieure d'Horticulture permettent d'accéder à des cultivars récents, mieux adaptés aux conditions climatiques en évolution.

Pratiques raisonnées

La commune a supprimé l'usage des pesticides chimiques dès 2012. Le désherbage mécanique à la monobrosse est utilisé sur les zones minérales, complété par un désherbage manuel dans les massifs. Un paillage organique épais est systématiquement appliqué dans tous les massifs.

Les arbustes sont taillés en respectant leur port naturel, avec des tailles douces réalisées après la floraison pour ne pas pénaliser la reproduction des insectes. Les haies sont taillées hors période de nidification.

L'arrosage automatique des surfaces est piloté par programmeurs. Les nouvelles installations sont conçues pour collecter et réutiliser les eaux pluviales. Le goutte-à-goutte est privilégié pour les nouvelles plantations.



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Depuis 2022, la commune a adopté un plan de gestion différenciée. Cette approche raisonnée permet d'adapter les pratiques horticoles à la vocation de chaque espace, d'optimiser les ressources humaines et matérielles, tout en favorisant la biodiversité.



Document cadre approuvé par le Conseil Municipal, le plan de gestion différenciée répartit l'ensemble des espaces verts communaux en quatre niveaux d'intervention distincts. Il est cartographié via un SIG municipal et révisé annuellement pour tenir compte de l'évolution du tissu urbain et des retours des agents. Il s'accompagne d'un programme de sensibilisation des habitants, intégrant des panneaux pédagogiques sur site.

Depuis 2025, un travail est engagé avec les agents des espaces verts afin de réorganiser les équipes et de revoir la répartition des 4 secteurs d'intervention, dans le but d'adapter au mieux la charge de travail aux effectifs disponibles. Cette évolution vise à garantir la continuité de l'entretien et de l'arrosage, tout en permettant, à terme, de dégager du temps pour la réalisation de projets d'aménagement.

Code 1 - Fleuri :

Sites remarquables nécessitant une attention particulière.

Objectif : image soignée, fleurissement important, entretien très régulier.

Code 2 – jardiné :

Sites d'usage courant nécessitant un entretien soutenu

Objectif : cadre de vie agréable avec un entretien régulier mais un peu moins intensif.

Code 3 – paysager :

Sites secondaires nécessitant un entretien modéré

Objectif : limiter les interventions, favoriser un aspect plus naturel et réduire les coûts d'entretien.

Code 4 – naturel :

Sites favorisant la biodiversité nécessitant pas ou très peu d'entretien.

Objectif : favoriser la biodiversité, faucher moins souvent, intervenir seulement si nécessaire.

Répartition des surfaces

Niveaux 1 & 2 (entretien intensif et régulier) :

28,3 % des surfaces - 33 ha

Niveau 3 (entretien extensif) :

39,6 % des surfaces - 47,52 ha

Niveaux 4 (gestion naturelle et libre évolution) :

32,1% des surfaces - 39 ha

Surface totale gérée : 23,2 ha

Ratio espaces verts : 120 ha total soit 80 m² / habitant



VIVACES, ÉCONOMIE D'EAU ET RÉSILIENCE

Le service des espaces verts a engagé une profonde reconversion de sa palette végétale, en réduisant progressivement les annuelles au profit d'espèces vivaces pérennes et de plantes adaptées aux conditions climatiques.

Les vivaces constituent désormais 75 % des nouvelles plantations dans les massifs de fleurissement. Leur pérennité (3 à 5 ans et plus), leur capacité à se développer sans replantation annuelle et leur richesse florale en font des alliées idéales d'un fleurissement économe. Les espèces privilégiées sont reconnues pour leur longue floraison, leur robustesse et leur attractivité pour les pollinisateurs.

Au-delà de l'intérêt paysager permettant d'assurer une couverture végétale continue sur l'ensemble des saisons, cette évolution répond à des objectifs concrets de réduction des besoins en arrosage, de diminution du temps d'entretien et de maîtrise des coûts de gestion, tout en favorisant des aménagements plus résilients et plus cohérents avec les enjeux environnementaux actuels.

En réponse aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, une sélection rigoureuse d'espèces xérophiles et résistantes à la chaleur a ainsi été intégrée. Une fois établies, elles ne nécessitent aucune irrigation complémentaire. Un audit botanique a par ailleurs permis d'identifier et d'éliminer progressivement les espèces exotiques envahissantes (*Buddleja davidii*, *Fallopia japonica*) des espaces publics, remplacées par des essences indigènes ou naturalisées non invasives.



La collectivité a cependant souhaité maintenir un fleurissement affirmé sur certains sites emblématiques, à forte visibilité et à forte valeur de représentation : cour de l'Hôtel de Ville, écusson du rond-point de l'Europe, rond-point de la Vasque. Ces lieux stratégiques participent à l'image de la ville, à son identité paysagère et à la qualité perçue du cadre de vie.

Genres privilégiés :

Les *Salvia*, *Penstemon*, *Nepeta*, *Echinacea*, *Rudbeckia*, *Agastache* et *Hemerocallis*

Palette :

Lavandula angustifolia, *Centranthus ruber*, *Sedum telephium*, *Stachys byzantina*, *Verbena bonariensis*, *Dianthus*, *Heuchera*, *Helianthemum*, *thym serpolet* *gaura*, *sauges*, *lamium*, *brunnera*,

Graminées ornementales : *Festuca glauca*, *Stipa tenuissima*, *Pennisetum*

Évolution de la palette végétale

2019 : 80 % annuelles / 20 % vivaces et arbustives - situation initiale

2022 : 39 % annuelles / bisannuelle - 61 % vivaces / arbustes - résultat intermédiaire

Objectif 2026 : plus 65 - 70% Vivaces / 35 - 30% annuelle / bis

Réduction de la consommation d'eau d'irrigation estimée : - 40 % depuis 2019



ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

À Thouars, la biodiversité se vit et se protège au quotidien : actions scolaires, valorisation des sites naturels, formations des agents et aménagements concrets illustrent l'engagement fort de la commune pour préserver son patrimoine naturel.



• Actions scolaires :

Chaque année, les élèves des écoles de Thouars participent à des animations pédagogiques sur les enjeux environnementaux (biodiversité, eau, géologie, énergie, climat, déchets...) proposées par la Communauté de Communes du Thouarsais. Certaines classes ont bénéficié de la gratuité grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Depuis 2022, 12 classes, du primaire au lycée, ont été concernées, sensibilisant près de 600 élèves.

• Inauguration de la serre :

À l'occasion de l'inauguration de la serre des espaces verts de la ville de Thouars, le service Biodiversité de la CCT a invité le public à découvrir la face cachée du végétal. Par une approche ludique et scientifique autour de l'observation de plantes, l'atelier a présenté leurs caractéristiques et leurs capacités d'adaptation, notamment à la sécheresse. Près de 50 personnes y ont participé.

• Les Espaces Naturels Sensibles :

La commune de Thouars compte un site remarquable : le « coteau et la prairie du Châtelier », classé « Espace Naturel Sensible » depuis 2013 et géré par la Communauté de Communes du Thouarsais.

Sa préservation repose sur des suivis scientifiques et le pâturage. L'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Pressoir est devenu une Réserve Naturelle Régionale en 2025.

• Projet « Préservons les espaces naturels extraordinaires du Thouarsais »

La ville participe à ce projet coordonné par la Communauté de Communes du Thouarsais. Les agents ont suivi des formations sur la gestion écologique : biodiversité, Trame Verte et Bleue, alternatives aux phytosanitaires, gestion des zones enherbées, de l'eau et des déchets verts. Une formation sur la flore spontanée a aussi été menée avec un botaniste.

Des inventaires sur 16,4 ha communaux ont révélé des enjeux forts, notamment au coteau de Lignon et à la station d'épuration, où le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*), espèce en danger critique en Poitou-Charentes, a été observé pour la première fois depuis 30 ans en Deux-Sèvres.

Enfin, deux mares ont été restaurées et 400 m de haies plantés. Des nichoirs sont installés sur les bâtiments communaux pour accueillir moineaux, martinets, faucon pèlerin, effraie des clochers et à chauves-souris.



ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

La Ville de Thouars déploie une stratégie visant à optimiser la gestion des ressources naturelles. Cette démarche s'appuie sur des actions concrètes portant sur la gestion de l'eau, la réduction et la valorisation des déchets verts ainsi que la modernisation de l'éclairage public.



La **gestion de l'eau** constitue un axe prioritaire dans l'entretien des espaces verts communaux. La commune s'attache à limiter la consommation d'eau potable tout en garantissant la qualité et la pérennité des aménagements paysagers. Des travaux d'aménagement ont permis de favoriser l'infiltration naturelle de l'eau et de réduire les besoins en arrosage. La désimperméabilisation de certains espaces publics, la création de massifs végétalisés et l'utilisation de paillage organique contribuent à maintenir l'humidité des sols et à limiter l'évaporation.

Par ailleurs, l'arrosage des massifs fleuris et des jeunes plantations est réalisé de manière raisonnée. Les agents municipaux privilégient les **arrosages ciblés et en horaires adaptés** afin de réduire les pertes par évaporation. Cette organisation contribue à limiter significativement le recours à l'eau potable pour l'entretien des espaces verts.

Une réflexion a été lancée cette année pour équiper la commune en cuve de stockage d'eau pluviale afin de répondre au besoin en arrosage et pour le nettoyage urbain (balayeuse).

Les opérations de taille, d'élagage et d'entretien génèrent chaque année plusieurs tonnes de **déchets verts**.

Afin de réduire leur transport et leur traitement externe, une grande partie de ces déchets est désormais valorisée directement sur le territoire communal. Les branches et tailles de haies sont ainsi broyées à l'aide d'un broyeur. Le broyat obtenu est ensuite réutilisé comme paillage dans les massifs arbustifs et les plantations. La commune veille également à favoriser le tri et la réduction des déchets lors des interventions techniques et des manifestations publiques.

La commune mène également une politique active de **modernisation de son éclairage public** afin de réduire sa consommation énergétique et son impact sur l'environnement. Un programme de remplacement des anciens luminaires par des équipements LED a été engagé sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, des dispositifs de **réduction de l'intensité lumineuse** ou d'extinction partielle de l'éclairage en cœur de nuit ont été mis en place sur certains secteurs. Cette démarche contribue à limiter la consommation énergétique, tout en réduisant la pollution lumineuse et en préservant la biodiversité nocturne.



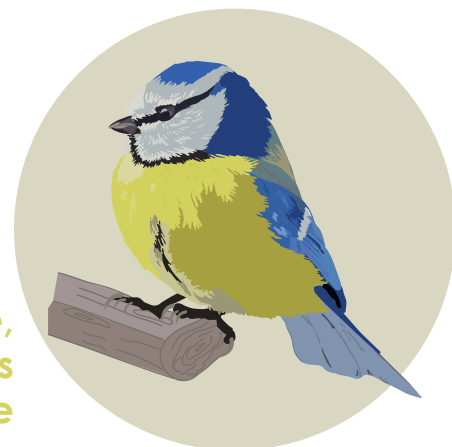
L'INSERTION AU SERVICE DU CADRE DE VIE

Pilier local de l'Insertion par l'Activité Économique, le chantier d'insertion porté par le CCAS de Thouars concilie action sociale et valorisation du cadre de vie. Il agit à la fois sur l'embellissement du territoire et sur la reconstruction professionnelle des salariés accompagnés.

L'engagement du CCAS en faveur de l'insertion s'incarne dans trois supports d'activités complémentaires, au croisement de l'action sociale, de la transition écologique et de la valorisation du patrimoine local. Ces dispositifs favorisent l'apprentissage, la coopération et l'accès durable à l'emploi.

Le chantier d'insertion espaces verts constitue un maillon essentiel de la politique locale d'entretien et d'embellissement. Les deux équipes, encadrées par un professionnel, interviennent aux côtés du service municipal sur les massifs, le fleurissement saisonnier et la mise en valeur des espaces publics. Ces missions permettent aux salariés d'acquérir des compétences techniques reconnues, tout en retrouvant des repères professionnels solides : rigueur, travail en équipe, organisation ...

Le chantier d'insertion « **Du jardin à l'Assiette** » a ouvert ses portes en février 2025 au 27 rue du Bois Baudron. Les 5 salariés pratiquent le jardinage et participent à la confection des repas du restaurant scolaire à partir des produits du jardin. Les élèves de l'école primaire participent à des ateliers, à la plantation et à la récolte. L'objectif est de les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et de l'alimentation durable.



La **faïencerie** complète ce triptyque avec un volet associant insertion, artisanat et développement local. Les salariés y créent une gamme d'objets décoratifs en céramique, utiles et personnalisables vendus dans la boutique du centre-ville. L'atelier conçoit des **oyas**, pots microporeux destinés à un arrosage économe en eau, utilisés dans les massifs communaux. En conjuguant savoir-faire local, économie circulaire et innovation écologique, la faïencerie illustre pleinement la vocation inclusive et durable du chantier d'insertion.

À travers ces initiatives, le CCAS de Thouars démontre que l'insertion dépasse le simple accompagnement vers l'emploi : elle contribue directement à la qualité du cadre de vie, à la préservation de l'environnement et au dynamisme du territoire.

En fin de parcours, de nombreux participants accèdent à une formation qualifiante, un emploi saisonnier ou un poste pérenne dans une entreprise locale.



UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR EN CŒUR DE VILLE

La végétalisation est un enjeu fort du réaménagement des places centrales conçu par l'équipe coordonnée par la paysagiste Emma Blanc. A partir d'un espace presque totalement minéral, le projet a développé un cadre paysager répondant aux enjeux écologiques et climatiques des années à venir.

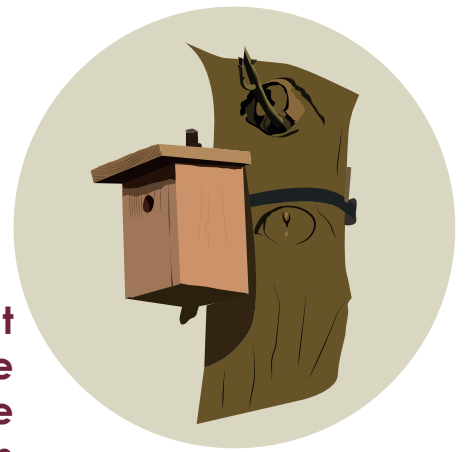
La Ville de Thouars a entièrement réaménagé les places Flandres- Dunkerque et Lavault entre février 2025 et avril 2026. 300 arbres et 400 arbustes ont été plantés : allée de Ginkos le long du boulevard Pierre et Marie Curie, complétée par de nombreuses variétés locales (tilleuls, poiriers, noisetiers, aubépine...). 5000 mètres carrés de pelouses ont par ailleurs été semés.

De grandes vagues colorées de vivaces se succèdent au rythme des saisons (45 000 plants). Les premiers crocus ont fleuri au mois de février 2026, suivis des jacinthes des bois, des iris, des ails ou encore des colchiques.

La palette végétale a été travaillée avec l'Office Français de la Biodiversité (essences locales), l'Office National des Forêts (résistance à la sécheresse et aux parasites) et l'Agence Régionale de Santé (allergies).

Les sols en place ont été conservés et enrichis en matières organiques. Un plan de fumure a été étudié par un groupe de travail porté par Mme Vidal-Beaudet, professeure en Agronomie urbaine à l'Institut Agro Rennes Angers.

Des sondes tensiométriques Urbasense ont été installées dans les surfaces plantées afin d'obtenir en temps réel les besoins en eau du végétal.



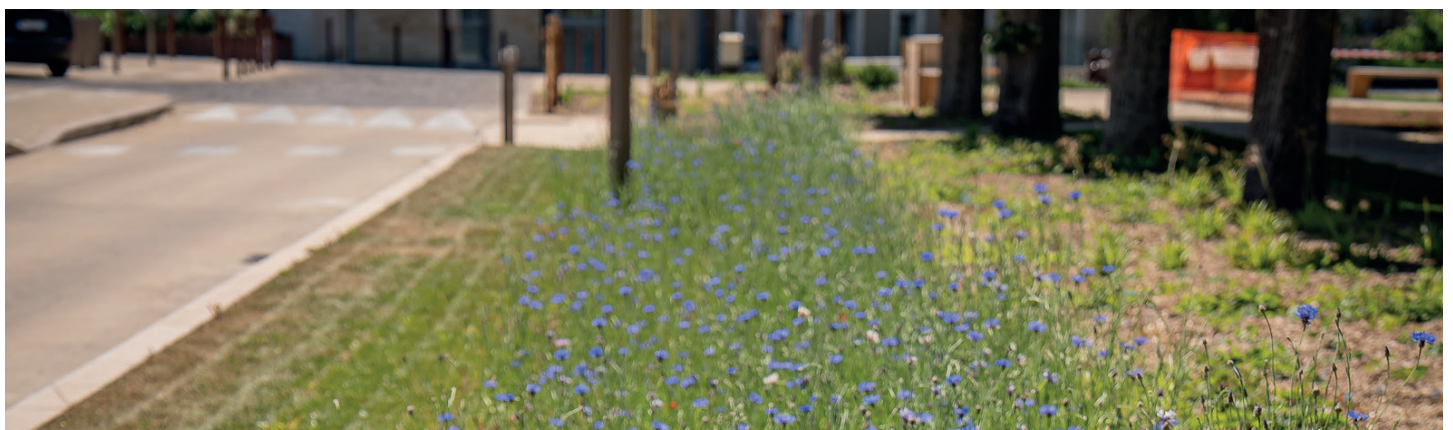
Dans le respect de faune nocturne, le matériel d'éclairage est équipé de lampes rouges biologiques avec des températures de couleur inférieures à 2400 k.

Pour profiter de cet îlot de fraîcheur, un mobilier, comprenant des chaises, des fauteuils, des bancs et banquettes, des méridiennes et de tables de pique-nique, en bois naturel de robinier, a été installé. Un pavillon en bois accueille des événements.

La Ville de Thouars, accompagnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a par ailleurs relevé le défi de la gestion intégrée des eaux pluviales sur ce site de 3 hectares grâce à des aménagements innovants (noues, zone-tampon, voirie de stockage drainante...).

Des parkings végétalisés

Afin d'enrichir l'offre de stationnement, la Ville de Thouars a réalisé 5 nouveaux parkings connectés avec le cœur de ville. Comme l'ensemble des projets portés par la collectivité, ces équipements prennent en compte la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, avec la plantation de végétaux et une gestion intégrée des eaux pluviales.



PISTES CYCLABLES : DES ITINÉRAIRES VÉGÉTALISÉS

Depuis septembre 2025, 7,2 km de nouvelles pistes cyclables convergent vers le cœur de la ville de Thouars, avec pour enjeu une importante végétalisation et un ralentissement des flux.

Porté par la Communauté de Communes du Thouarsais, avec la participation des communes de Thouars, Louzy et Sainte-Verge, ce projet a pour objectif de favoriser le développement des mobilités douces et de contribuer à la transition écologique.

Véritable démarche de requalification de l'entrée Nord du Thouarsais, avec la plantation d'espaces verts et l'installation de mobilier urbain, ce maillage est déployé sur 4 secteurs, à partir de la route de Saumur, jusqu'en cœur de ville.

Route de Saumur, la collectivité a planté 1100 arbustes et vivaces. Le boulevards du 8 mai, de la Libération et du Général de Gaulle correspondant à une route départementale de 2X2 voies ont été déclassifiés pour réaliser une piste cyclable, un itinéraire piéton et une deux voies dont la vitesse a été réduite à 30 km/h.

Cette nouvelle coulée verte d'1,7 km est agrémentée d'une noue paysagère. La collectivité y a réalisé la plantation de 60 arbres fruitiers et de 1760 arbustes, dont la récolte sera accessible à tous :

cognassiers Champion & Monstrueux de Vranja ; pommiers reinette Clochard, Idared et Dap d'Or ; néfliers ; pruniers mirabelliers ; amandiers Princesse et Texas ; plaqueminières ; arbousiers ; amélanchiers ; noisetiers ; cormiers ; cornouilles ; aronies...



Dans les avenues ont été plantés 64 arbres et 4200 vivaces en pieds :

- **Rue Victor Leclerc** : Carpinus betulus 'Frans Fontaine' - Charme Fontaine
- **Rue Victor Hugo** : Quercus bivenoniana - Chêne à feuille d'Olivier
- **Bd Émile Zola** : Acer freemanii - Érable de Freeman
- **Entrée de sites particuliers** : Magnolia kobus - Magnolia de Kobé

Du mobilier urbain et des appuis-vélos ont été installés dans l'emprise des parcours.

La collectivité a par ailleurs saisi l'opportunité de ce chantier pour procéder à l'enfouissement des réseaux.

La vasque revisitée

Aux portes du centre-ville, le rond-point de la Vasque a été entièrement réaménagé. La voirie a été redessinée afin de retrouver son tracé du 18^e siècle, en droite ligne depuis l'avenue Victor Leclerc jusqu'à la gare. Une placette végétalisée a été créée sur l'espace libéré et le rond-point a été replanté avec une dominante de vivaces en nappes. La décoration a été réalisée en interne avec du matériel de récupération.



ACTIONS VERS LA POPULATION

Autour des espaces verts et de la végétalisation, la Ville de Thouars fédère des projets contribuant au vivre ensemble : jardin des partages dans le quartier des Capucins, plantations dans les écoles, projet culturel avec l'École Municipale d'Art Plastique.

Au cœur du quartier des Capucins, le Jardin des Partages, porté par la Politique de la Ville s'impose comme un espace unique où se mêlent jardinage participatif, convivialité et engagement écologique.

Depuis avril 2025, il accueille chaque semaine des habitants, des familles et des élèves de l'école maternelle Anatole France. Avec 35 adultes participants (dont 10 réguliers) et 403 présences enregistrées entre avril et octobre, l'initiative a su fédérer un public varié autour d'activités communes : préparation du terrain, semis, plantations et récoltes. Les ateliers, encadrés par un médiateur social, un enseignant et des bénévoles, offrent un cadre idéal pour lutter contre l'isolement et favoriser les échanges intergénérationnels.

• Des plantations à l'école Paul Bert

Le service des espaces verts de la Ville a réalisé des plantations d'arbres fruitiers avec les élèves d'une classe de moyenne section de l'école maternelle Paul Bert jeudi 7 mars 2024. Il s'agit d'espèces locales (poiriers, pommiers) qui ont vocation à sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité. La démarche, accompagnée par l'équipe éducative, poursuit un objectif pédagogique de transmission de savoir.

• Mandala des quatre vents

Suite à la rencontre avec les responsables des services des espaces verts et techniques de la ville de Thouars pour un projet de collaboration entre l'atelier sculpture et les services (récupération de matériaux et projet de création d'un parcours de sculpture éphémère), les élèves de l'Art au Jardin (EMAP de Thouars) et Lionel Camburet (Artiste Enseignant) ont proposés la création d'un jardin éphémère en forme de mandala, sur le rond point des Écuries du Château, ayant pour thème la biodiversité. Ce dessin au sol est constitué de 4 cercles répartis sur les points cardinaux dans l'espace circulaire défini par le rond point lui-même.

L'ensemble du mandala représente le cycle des saisons et de la vie. Par le choix des matériaux, il exprime la biodiversité et la richesse de la terre. Par la diversité de ses couleurs, de ses différentes formes et textures, il représente la multiplicité et la complexité de la vie.

Apportés par le vent ou déjà présents dans la terre, les végétaux pousseront librement, et viendront nous surprendre par leur vivacité.



ACTIONS VERS LES TOURISTES

La ville de Thouars est labellisée ville d'art et d'histoire par le ministère de la Culture depuis 2001. La politique culturelle de valorisation du patrimoine bâti a très vite intégré les axes de l'histoire urbaine et des paysages en s'appuyant sur la dynamique du label « 4 fleurs ».



L'ensemble des publics locaux et touristiques sont sensibilisés à leur cadre de vie au fil d'un programme de conférences, de visites guidées, de visites spectacles...

Le volet jeune public intégré à l'école du patrimoine met en place des ateliers pédagogiques auprès des enfants. Depuis 2022, plusieurs propositions ont été développées pour les enfants en partant de la découverte des jardins jusqu'à la rencontre avec des artistes qui utilisent le végétal dans leur approche artistique.

Depuis 2022, la Ville participe au programme national de « Rendez-vous aux jardins » avec une intervention à deux voix d'un guide-conférencier et d'un jardinier, complétée par la présence de musiciens.

Enfin, une publication autour de l'histoire des jardins est disponible depuis l'été 2025, offrant ainsi au public un parcours découverte à conserver en parallèle de l'application « visite patrimoine » toujours disponible sur smartphone.

« Visite patrimoine » est une application pour smartphone permettant de découvrir la ville de Thouars selon deux parcours : une thématique sur le patrimoine et une seconde autour des jardins. Géolocalisé, le promeneur suit un circuit et prend connaissance de l'histoire des lieux traversés.

Journées Européennes du Patrimoine

Lors de chaque édition des journées européennes du patrimoine, la Ville ouvre une vingtaine de sites sur son territoire. En 2024, onze sites étaient liés à la découverte des jardins mis en valeur par les services municipaux. Par exemple, le chantier d'insertion présente chaque année son travail sur les jardins du quartier de la Basse Ville, situés au pied du château et de l'ancienne muraille de ville.

Festival « Au Fil du Thouet »

Depuis 2021, le festival Au Fil du Thouet allie l'art, le patrimoine et la nature, pour petits et grands. Le moyen de (re)découvrir des espaces naturels et patrimoniaux remarquables, tout en profitant d'expériences artistiques variées (musique classique, jazz, rock, blues, pop, mais aussi visites, magie, acrobaties, art contemporain, ateliers ludiques...).

Au programme, des concerts, des ateliers participatifs, des visites insolites, du théâtre, des performances artistiques et bien d'autres surprises sont proposées en juin, juillet et août au public constitué de locaux et de touristes

